Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2021) Heft: 2331

Artikel: Un titre, sa forme et ses coulisses

Autor: Brutsch, François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014501

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

internationales, il demeure très étroit. Au total, l'Annuaire 1968 ne fournit aucune donnée sur ce qui, désormais, enrichit d'une année à l'autre la connaissance des réalités sociales, économiques et politiques à l'échelle des communes, des régions et des cantons.

À l'heure actuelle, toutes les informations autrefois inaccessibles sont immédiatement disponibles en format numérique, parfois moyennant une recherche plus intuitive que systématique. L'abondance a non seulement supplanté la rareté, elle a dégénéré en infobésité – néologisme apparu vers 1995 déjà. En un temps de surcharge informationnelle, le problème n'est plus de trouver les données mais de les trier en vue de repérer les plus pertinentes.

Dans le domaine socio-économique, il nous faut sélectionner les bons sites, les plus fiables, qu'ils soient officiels, médiatiques ou privés et leurs publications les plus significatives. Désormais, les différents indicateurs renseignant sur l'évolution de la conjoncture et des affaires paraissent deux, quatre voire douze fois par an. Outre ces séries statistiques, on trouve désormais en ligne les analyses économiques livrées par les instituts universitaires, les périodiques spécialisés et, bien sûr, par les

organisations faîtières, les banques et les professionnels des études de marché. La masse des données accessibles – et téléchargeables gratuitement – ne cesse de croître et de se diversifier, même dans une Suisse où la tradition de confidentialité perdure.

La démocratie ne peut s'exercer que dans la transparence, celle des institutions, mais aussi, moins complète par essence, celle des agents économiques. À cet égard, une organisation du type Lobbywatch ou une campagne comme celle menée en faveur de l'initiative *Entreprises responsables* font avancer les pratiques et même bouger le législateur. Comme en témoigne la toute récente adoption de la loi fédérale sur le financement politique qui contraint les acteurs politiques à divulguer les noms des grands donateurs ayant contribué à leurs campagnes électorales ou de votation.

Plus modestement, *Domaine Public* aura contribué à la transparence des affaires par ses éclairages inédits. Il appartient aujourd'hui à une autre génération de résister à l'extrême simplification neutralisante via *retweet* et *replay*. Et de poursuivre l'analyse critique de la politique par les voies et moyens qui lui sont propres et qui répondront le mieux à ses préoccupations.

Un titre, sa forme et ses coulisses

François Brutsch - 24 juin 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/39115

Un journal sans publicité, c'est-à-dire payé exclusivement par celles et ceux qui le font, leurs lectrices et lecteurs et leurs amies et amis. C'est une idée qui émerge à nouveau, par exemple avec *Heidi.news*.

Un journal qui privilégie le texte. Longtemps, il n'y a que cela, et pour une bonne raison: l'écriture, l'explication à autrui, est en définitive le meilleur moyen de comprendre soi-même ce que l'on étudie ou ce que l'on veut dire - c'est un principe que Jeff Bezos applique au

fonctionnement d'Amazon: pas de réunion sans une brève note, lue silencieusement par l'assistance, pour chaque point de l'ordre du jour.

Par la suite, des collaborations s'établiront pour publier des dessins riches de contenu (Martial Leiter), voire des photos (Helena Mach); mais pas d'image prétexte, seulement lorsqu'elle «vaut mille mots» à l'appui d'un article.

L'exception, dans les dernières années de

l'édition numérique, c'est la vignette d'appel pour chaque article qui est pratiquement un incontournable de la diffusion sur les réseaux sociaux... Cela ne veut certes pas dire que le podcast, la vidéo ou TikTok n'ont pas aussi leur place dans le futur médiatique; certaines personnes à *DP* s'y seraient d'ailleurs brillamment prêtées, par leur voix et leur expression, mais la compétence et le temps ne se sont pas trouvés.

Un journal qui, comme Monsieur Jourdain, a pratiqué d'instinct la philosophie des communs, du logiciel libre ou de la licence *Creative Commons*: la reprise des textes n'a jamais été soumise à autorisation (et moins encore à redevance), leur republication étant au contraire encouragée, pas tant pour la publicité faite au journal que pour faire circuler les idées.

Depuis 2007, le journal n'est même plus vendu: tout est gratuitement accessible à quiconque, et la confiance placée dans les lectrices et lecteurs pour que certains d'entre eux apportent la contribution volontaire de leur choix s'est vérifiée au-delà de toutes les espérances.

Un journal sans journalistes, essentiellement écrit et dirigé par des amatrices et amateurs bénévoles, et cela pendant 58 ans. Si *DP* respecte et encourage le professionnalisme et l'éthique dans la profession, il ne croit pas que celle-ci doit viser un monopole que l'Internet a explosé s'il a jamais existé, ni même représente un magistère.

Jusqu'en 1972 préparé avec le seul appui (certes considérable au temps de la typographie: la

copie se finalisait au «marbre») d'imprimeurs dévoués, puis toujours sous la haute main de l'équipe lorsqu'un support professionnel permanent s'est imposé à partir du passage à l'hebdomadaire qui a suivi la disparition du quotidien socialiste Le Peuple-La Sentinelle. Laurent Bonnard, venu de la Gazette de Lausanne, a fortement contribué à forger pour celles et ceux qui lui ont succédé ce rôle délicat et solitaire.

DP a aussi choisi en précurseur de saisir les opportunités technologiques de reprendre le contrôle de la publication, de la préparation des articles sur les premiers ordinateurs personnels à la mise page sur écran envoyée électroniquement pour impression et envoi, jusqu'à la dématérialisation complète dès 2007.

Un journal qui se tient dans les limites de ses moyens financiers et rédactionnels: quatre pages bimensuelles au début, huit pages hebdomadaires ensuite – mais longtemps d'un petit format oblong dû à l'ingénieuse récupération de chutes utilisées pour une autre publication – et pour les dernières années la souplesse en accordéon de la publication numérique pour laquelle le format n'est pas une contrainte (et l'édition PDF est à pagination variable).

À verser aussi à ce chapitre l'étonnante rapidité avec laquelle la décision est prise, en 2006, de renoncer à l'impression et la distribution physique en raison de son coût pour faire le saut du web – comme, le mois dernier, de mettre fin à la publication, sans tambour ni trompette.

DP à hauteur d'homme

Pierre Imhof - 24 juin 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/39117

J'avais 3 ans, 9 mois et 17 jours au moment de la publication du premier numéro de *Domaine Public*, le 31 octobre 1963. Ma mère, qui avait alors 29 ans, n'avait pas le droit de vote. Il y

avait un train par heure entre Lausanne et Echallens. On terminait l'autoroute entre Lausanne et Genève et on finissait de démanteler le réseau de tramways lausannois,